



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 19 AOÛT 2008
Volume 11 - numéro 2

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 19 août 2008 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, mesdames Lucie Bossé, Anne-Marie Morin, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absente : Madame Anne Basque, commissaire.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2008 - # 1
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Service au préscolaire dans le JALL et à Saint-Clément
 - 6.2 Ajout de service Passe-Partout - École Georges-Gauvin et École de la Joie
 - 6.3 Organisation des services du primaire à l'École des Moussaillons
 - 6.4 Embauche d'une conseillère pédagogique
 - 6.5 Mouvements de personnel enseignant - 2008-2009
- 7.0 Période de questions
- 8.0 Prochaine séance
- 9.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-246-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUILLET 2008 - # 1

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2008 - # 1, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-247-CE)

CORRESPONDANCE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires de la correspondance qu'il a acheminée aux directions d'école concernant l'ouverture du poste de direction des écoles primaires Litalien, l'Oiseau-Chanteur et de la Joie.

LU la lettre de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, qui confirme le versement d'une aide maximale équivalent à 44,51 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 162 027 \$, en vue de la réalisation de la piste d'athlétisme à surface synthétique à l'École secondaire du Transcontinental.

LU la lettre de madame Pâquerette Gagnon, directrice générale de la F.C.S.Q., qui achemine la demande de renouvellement de la cotisation annuelle 2008-2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires des correspondances qu'il a acheminées aux présidents des conseils d'établissement de l'École primaire du Transcontinental et de l'École la Source ayant pour objet les informations préliminaires de la Commission scolaire concernant l'organisation des services éducatifs dispensés à l'École Saint-David et à l'École l'Étincelle en 2009-2010.

LU la lettre de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, qui confirme l'accord d'une subvention finale de 100 000 \$ dans le but de mettre en place un réseau de vidéoconférence au Témiscouata.

SERVICE DE PRÉSCOLAIRE DANS LE JALL ET À SAINT-CLÉMENT

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente les prévisions de clientèle du préscolaire pour les années 2008-2009 à 2011-2012 pour le secteur du JALL et la Municipalité de Saint-Clément.

Monsieur Pelletier explique que le nombre d'élèves requis pour maintenir un service préscolaire à l'École Saint-Clément pour l'année 2008-2009 n'est pas atteint et il explique également que le nombre d'élèves dans le secteur du JALL ne permet pas l'ouverture de 2 groupes de préscolaire 4-5 ans pour 2008-2009.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les prévisions de clientèle du préscolaire et les analyses conséquentes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

DE ne pas dispenser des services de préscolaire à l'École Saint-Clément pour l'année scolaire 2008-2009;

DE confirmer l'ouverture d'un groupe de préscolaire 4 ans demi-temps et d'un groupe de préscolaire 5 ans pour l'année scolaire 2008-2009 dans le secteur du JALL;

DE conserver l'opportunité de revoir l'offre de service du préscolaire en fonction de la clientèle qui s'inscrira dans les années subséquentes pour le secteur du JALL et la Municipalité de Saint-Clément et ce, conformément à la politique et au règlement en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-248-CE)

AJOUT DE SERVICE PASSE-PARTOUT - ÉCOLE GEORGES-GAUVIN ET ÉCOLE DE LA JOIE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne, qu'en fonction du nombre d'élèves inscrits au préscolaire 4 ans, il y a lieu d'ouvrir un groupe de Passe-Partout à l'École Georges-Gauvin de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et un groupe de Passe-Partout à l'École de la Joie de Saint-Simon pour l'année scolaire 2008-2009.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

4 ans pour l'année 2008-2009;

CONSIDÉRANT le nombre d'élèves inscrits au préscolaire

Louise Malenfant, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ouvre un groupe de Passe-Partout à l'École Georges-Gauvin de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! et un groupe de Passe-Partout à l'École de la Joie de Saint-Simon pour l'année scolaire 2008-2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-249-CE)

ORGANISATION DES SERVICES DU PRIMAIRE À L'ÉCOLE LES MOUSSAILLONS

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires que les parents des 2 seuls élèves de 6^e année à l'École Les Moussailons ont demandé une inscription spécifique à l'École Georges-Gauvin de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !. Ce qui fait en sorte qu'il n'y aura pas de service en 6^e année à l'École Les Moussailons de Saint-Honoré.

EMBAUCHE D'UNE CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'en considérant l'ajout par le MELS des mesures d'accompagnement en français, la Commission scolaire doit procéder à l'embauche d'un nouveau conseiller pédagogique.

Le processus de sélection a été réalisé et une candidate de l'interne répond aux exigences du poste.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'ouverture de poste de conseiller pédagogique et le processus de sélection effectué;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

Jean-Pierre Gagnon, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs engage madame Isabelle Landry à titre de conseillère pédagogique, sur un poste régulier à temps plein, à compter du 18 août 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-250-CE)

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ENSEIGNANT - 2008-2009

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique les mouvements de personnel enseignant survenus pour l'année scolaire 2008-2009.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les besoins au niveau du personnel enseignant pour l'année scolaire 2008-2009;

CONSIDÉRANT l'application des processus d'affectation prévus à la convention collective en vigueur;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

DE confirmer les mouvements de personnel enseignant suivants :

L'annulation de la mise en disponibilité de monsieur Sylvain Thériault pour un rappel à l'École secondaire Vallée-des-Lacs de Squatec, au champ 17;

L'annulation de la mise en disponibilité de madame Denise Thériault pour un rappel à l'École de la Joie de Saint-Simon, au champ 2;

Le rappel de madame Annie Bossé, non rengagée, pour surplus, à un poste au champ 3 à l'École Saint-David de Pohénégamook (Sully);

L'embauche, à temps plein, de madame Valérie Trudeau à l'École secondaire de Dégelis à un poste au champ 14.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-251-CE)

VARIA

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 2 septembre 2008 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-252-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale